

-----  
**CABINET**  
-----

**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**  
-----

Lomé, le 09 Juin 2026

**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION  
DES MARCHES AGRICOLES TOGO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RELATIF A L'ACQUISITION  
D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AGRICOLE ET DE POST RECOLTE  
EN DEUX (02) LOTS**

**AOI N°0538/2026/MAPRASA/Cab/SG/PRMP/PRIMA-TOGO**

## **Lettre de présentation d'avis d'appel d'offres international**

- 1. Le Gouvernement Togolais a obtenu** un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût **du Programme Régional d'intégration des marchés agricoles Togo**, et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre de **Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles Togo (PRIMA-TOGO)**.
2. Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO) prévoit sur une période de 6 ans (de 2022 à 2028) de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux. Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont :
  - i) Intégration des marchés et entrepreneuriat rural ;
  - ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ;
  - iii) Dialogue politique et engagement citoyen en les décrivant au mieux, un bref aperçu de l'objectif général et des buts spécifiques du projet, de sa durée escomptée,

et autres informations qui pourraient être utiles pour les soumissionnaires potentiels.

3. Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation de marchés parus sur le site web du FIDA le 30 Mars 2026, **sur le site web de United Nations Development (UNDB) le 30 Mars 2026, et dans un ou des organes de presse nationaux TOGO PRESSE le 25 Mars 2026.**
4. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la fourniture **d'équipements de production agricole et de post récolte en deux (02) lots à savoir :**
  - **Lot 1 relatif à l'acquisition d'équipements de post récolte et de transformation de céréales au profit des ZAAP du PRIMA-TOGO et ;**
  - **Lot 2 relatif à l'acquisition d'équipements de production agricole et d'appui aux opérations culturales au profit des ZAAP du PRIMA-TOGO.**

**Le délai d'exécution est de trois (03) mois pour chaque lot.**

**Les candidats peuvent soumissionner pour les deux (02) lots mais ne peuvent être attributaire que d'un lot.**

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.

5. La durée de validité des offres est de **120 jours**. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission. La garantie de soumission s'élèvera ainsi qu'il suit :
  - **3 558 000 FCFA pour le lot 1 et**
  - **1 542 000 FCFA pour le lot 2.**
6. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
7. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA <https://www.ifad.org/fr/w/guide-passation-marches>. Le processus d'appel d'offres international comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
8. Veuillez noter qu'une séance d'information sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres, en section II du dossier. **"qu'aucune séance d'information ne sera organisée".**

9. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le **30 Juillet 2026** à 10 H 00 min. L'ouverture est prévue le même jour à 10 H 30 min au **Ministère de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA), Porte n° 019 (Rez de chaussée).**

**Monsieur SOULOU Lalawe, Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA), Nouveau centre des services administratifs de Lomé, Route de la nouvelle présidence de la République, GTA derrière l'immeuble YAS TOGO, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de l'agriculture, de la pêche, des ressources animales et de la souveraineté alimentaire (MAPRASA), Porte n° 30 ; Téléphone : (+228) 92 87 20 44.**

10. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission (s'il y a lieu), dont les modalités et le montant seront précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
11. Veuillez noter que les offres électroniques **ne sont pas acceptées**, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.
12. Les soumissionnaires désireux de présenter une offre devront se procurer le dossier d'appel d'offres proposé à la vente pour la somme, non remboursable, de **cent mille (100 000) FCFA**, en adressant au point de contact ci-après une demande en ce sens par courrier postal ou électronique, dans laquelle devront figurer toutes leurs coordonnées. Les soumissionnaires pourront ainsi être assurés de recevoir les mises à jour dont pourrait faire l'objet le présent dossier.
13. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Ministre,

**Antoine Lekpa GBEBENI**